



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 102 juin 2018



SOMMAIRE

Un hackathon pour l'innovation et l'autonomie p. 2-3

Paroles d'élue : Armelle Tilly p. 4

Les décisions départementales p. 5

Les travaux en cours p. 6

L'aménagement des quais de la RD 1 p. 7

Offres d'emplois p. 8

La Défense Jazz Festival p. 9

Les actualités p. 10-11

Les seniors sont de plus en plus connectés et autonomes. Ils seront 20 millions d'ici 2020.

Autonomie : encourager l'innovation

Quels seront, dans vingt ans, les conditions de vie et les besoins des personnes âgées ? Comment leur autonomie s'organisera-t-elle ? Avec quels outils technologiques ? Depuis sa création il y a 50 ans, notre Département s'est construit sur une volonté forte : être à la fois proche, solidaire et innovant. Il a su accompagner les profondes mutations de ce territoire, sans attendre que le changement se fasse pour lui. C'est ce que nous voulons encourager avec ce premier Hackathon Innovation et Autonomie, les 21 et 22 juin à La Seine Musicale à Boulogne. Car des progrès, des innovations, les personnes âgées en ont besoin et en auront encore plus cruellement besoin demain. Le vieillissement de la population et la question de l'autonomie sont des enjeux majeurs de société auxquels nous devons nous préparer pour les décennies à venir. Dans vingt ans, la France comptera plus de vingt millions de retraités. Les personnes

de plus de 85 ans seront quatre fois plus nombreuses ! Les collectivités, en particulier les Départements, devront y faire face. Demain, il faudra aider cette population à vivre le plus longtemps possible à domicile. Dans les Hauts-de-Seine, le maillage étroit de services que nous avons tissé a permis d'améliorer la dignité et les conditions de vie de nos aînés. Mais les personnes âgées et plus largement le secteur social, ne doivent pas être les oubliés des nouvelles technologies. Les seniors méritent qu'on cherche à innover pour eux, à anticiper face aux évolutions de notre société. Ils méritent qu'on les aide à bien vieillir, avec des outils et des technologies modernes. Je suis convaincu que les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Lundi 11 juin

- > Commission permanente à l'hôtel du Département
- > Remise des prix Initiatives Jeunes Solidaires à l'hôtel du Département

Mardi 19 juin

Réunion publique sur l'aménagement des quais de la RD1 à Boulogne-Billancourt

Les 21 et 22 juin

Hackathon Innovation et autonomie à La Seine Musicale - Boulogne-Billancourt

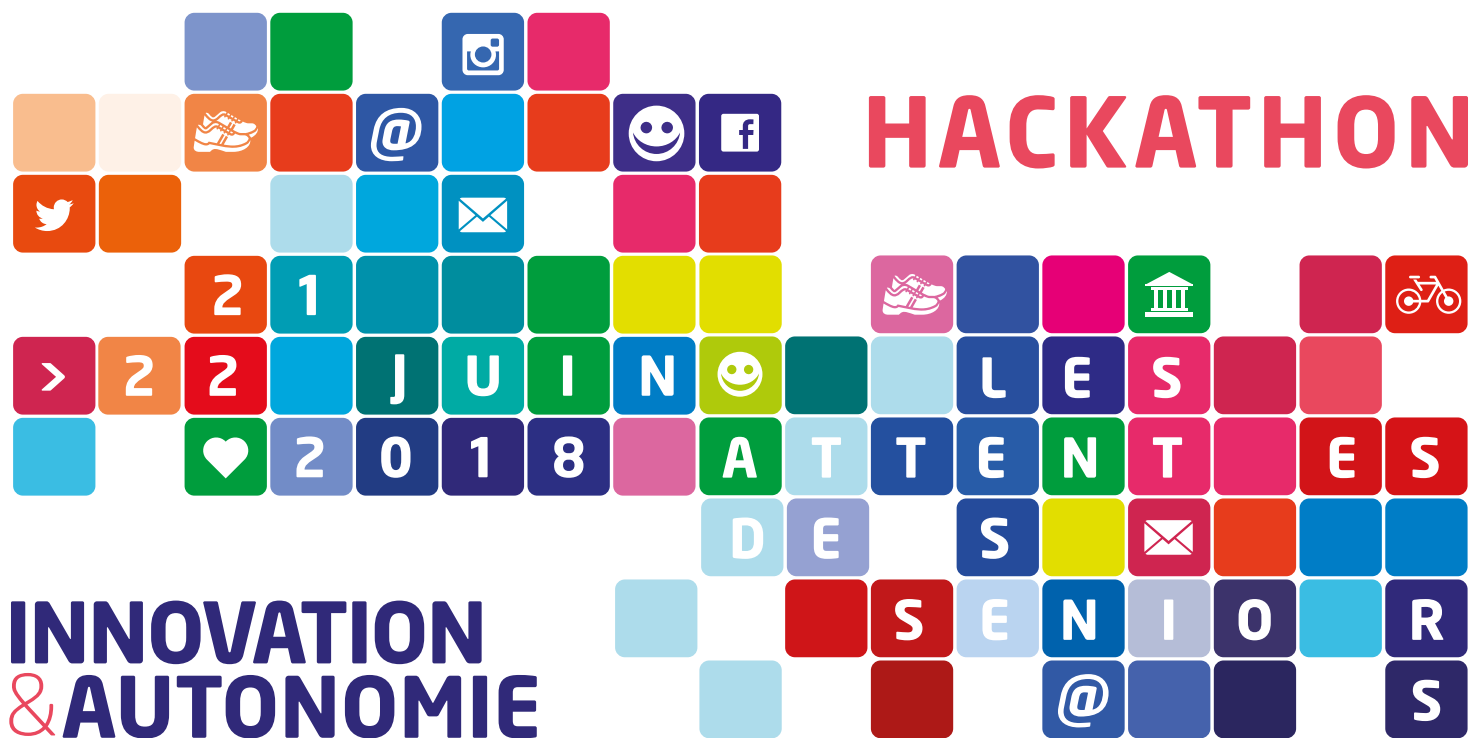
Du 25 juin au 1^{er} juillet

La Défense Jazz Festival - Esplanade Grande Arche

Vendredi 29 juin

Séance publique avec le vote du budget supplémentaire au pôle universitaire Léonard-de-Vinci à La Défense





48 h pour l'autonomie à La Seine Musicale

Le Département organise au titre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées un hackathon Innovation et autonomie les 21 et 22 juin à Boulogne-Billancourt.

Forgé à partir des mots hacking (programmation informatique) et marathon, le terme d'hackathon désigne un événement destiné à développer des projets, technologiques ou non, de manière continue, le plus souvent en équipe, durant une période de temps donnée. Aussi, du jeudi 21 juin à 9 h au vendredi 22 juin à 19 h, à La Seine Musicale, entrepreneurs, professionnels et acteurs de terrain, citoyens et étudiants pourront travailler sur des idées créatives et originales afin d'améliorer le quotidien des seniors et consolider leur autonomie.

Durant ces deux jours, des coaches et des utilisateurs potentiels (les seniors actifs) seront à la disposition des participants pour les conseiller. Les réalisations devront s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques proposées : convivialité et lien social (inclus l'intergénérationnel), inclusion numérique (accès aux outils), santé et bien-être, culture et enfin mobilité. Chacun aura la possibilité de porter des projets intégrant plusieurs de ces thématiques ; par exemple un projet favorisant l'accès au numérique avec la mobilisation du lien intergénérationnel ou encore un projet alliant mobilité et maintien de la forme physique. Les participants

pourront également développer un produit qui est déjà en phase de création et l'expérimenter sur le territoire. Ils s'inscriront alors dans une thématique « Du produit au projet : surprenez-nous ». À l'issue de ce marathon de 48 h, une présentation orale des projets se tiendra le vendredi 22 juin. Les participants ou les représentants d'une équipe disposeront d'un temps imparti pour exposer leur projet au jury, sous la forme d'un pitch avec la possibilité d'utiliser un support de leur choix : power point, projection vidéo et/ou prototype.

Un accompagnement financier

Le financement en partie alloué par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - CFPPA - peut couvrir au maximum 80 % du montant de la mise en œuvre du projet. Les cinq projets lauréats de l'hackathon, choisis indépendamment du thème, seront récompensés et financés en complément par les 20 % restants du montant de l'opération dans la limite de 15 000 euros pour le premier prix, de 10 000 euros pour le deuxième prix et de 5 000 euros pour les troisième, quatrième et cinquième prix. De plus, un accompagnement des lauréats se fera via

1 830 000 €

soit le montant alloué par la conférence des financeurs aux quatre-vingt-un projets de prévention en 2017

15

millions de seniors vivent en France selon l'Insee. Ils seront 20 millions d'ici 2020 selon le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Jeuniors

contraction de « jeune » et de « senior ». Ouverts sur le monde, ils voyagent mais s'investissent aussi dans des engagements sociaux ou politiques et utilisent les outils digitaux.

un Lab. En 2017, la conférence des financeurs des Hauts-de-Seine a déjà accompagné quatre-vingt-un projets de prévention pour un montant global de 1 830 000 €.

Questions de famille

En amont de l'hackathon, le Département a publié sur www.hauts-de-seine.fr une nouvelle édition de la plateforme interactive Questions de famille permettant de répondre aux évolutions de la notion de vieillesse, aux attentes des personnes âgées, au rôle de la collectivité ou encore aux apports des nouvelles technologies. Des interviews d'experts sont proposées avec notamment Serge Guérin, Marie-Françoise Fuchs ou Dominique Argoud ainsi que des reportages réalisés dans un Centre local d'information et de coordination (Clic) et auprès d'associations spécialisées. Enfin, une rubrique « participative » est ouverte afin de recueillir les attentes et questions des internautes.

L'adaptation de la société au vieillissement

La Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit la mise en place d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - CFPPA - dans chaque département. C'est une instance de coordination institutionnelle administrée par le président du conseil départemental. La conférence a pour mission de fédérer les acteurs de chaque département pour définir un programme d'actions coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention



Catherine Picard

Parti Socialiste

LES ATTENTES DES SENIORS

Faire entrer l'innovation dans la sphère de l'action sociale à destination des seniors : tel doit être l'objectif de l'hackathon organisé par le Département et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) selon le souhait de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Espérons que soit réussi ce pari de l'intelligence collective et de la coopération entre les différents professionnels et acteurs de terrain au service des demandes légitimes des seniors de notre département.



Anne-Christine Bataille

Groupe Majorité départementale

À L'ÉCOUTE DES SENIORS

Le Département des Hauts-de-Seine organise pour la première fois un « hackathon » dédié spécifiquement aux seniors. Il s'inscrit dans la logique de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées permettant de financer toute initiative afin que les seniors puissent vivre mieux et continuer à être actifs et autonomes. Notre objectif est d'être toujours plus innovants et surtout de rester attentifs aux besoins de chacun de nos administrés. Cette initiative démontre une nouvelle fois que le Département est l'échelon essentiel pour rester solidaire, innovant, proche des attentes des habitants et c'est pour cela que nous disons non à sa suppression !



Armelle Gendarme

Groupe Majorité départementale (UDI, Modem, Divers Droite)

INNOVATION ET AUTONOMIE

Rassembler des acteurs de terrain, des citoyens mais aussi des étudiants autour des thèmes de l'innovation et l'autonomie, tel est le défi de l'hackathon 2018. Pendant 48 heures, les participants proposeront des idées neuves et originales autour de la santé - bien-être, culture, mobilité, etc. pour nos seniors. De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un pas. En effet, les idées innovantes pourront être expérimentées dans notre Département. Plus que jamais, notre Département se veut un territoire d'innovation au service de tous.



Olivier Larmurier

Majorité départementale, groupe des Indépendants

PREMIER HACKATHON POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES SENIORS

Le Département des Hauts-de-Seine organise le premier hackathon Innovation et autonomie les 21 et 22 juin prochain. Cet événement s'adresse aux entrepreneurs, aux professionnels mais aussi à des citoyens et des étudiants afin de travailler sur des idées créatives, surprenantes et originales pour améliorer le quotidien des seniors et consolider leur autonomie. À l'issue de ces deux journées, tous les projets sélectionnés seront financés. Nous ne pouvons que soutenir cette initiative novatrice dans ce domaine alliant créativité et lien intergénérationnel.



Elsa Faucillon

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

HACKATHON : DES PRIORITÉS EN TOTAL DÉCALAGE !

Le Département lance en grande pompe ce nouvel appel à projets pour les « jeuniors », comprenez les jeunes seniors ! : accès aux outils intelligents et connectés, déplacements alternatifs, coachs... Une opération très marketing en définitive ! Pourtant le Département refuse toujours de financer la carte Améthyste pour tous les retraités et les budgets pour l'adaptation des logements n'augmentent pas. Toute cette fanfare communicationnelle nous laisse plus que perplexes tant elle semble en décalage avec les besoins réels de nos concitoyens.

« Le Département consacre 130 millions d'euros au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées »

Un premier hackathon Innovation et autonomie est organisé au mois de juin.

Qu'est-ce que le Département attend de cet événement ?

Dans le cadre de la conférence des financeurs que le Département organise depuis trois ans, cette année nous avons fait le choix de proposer une nouvelle formule de participation des porteurs de projets. L'objectif premier étant de décloisonner les activités afin d'apporter une perspective de la politique générale plus coordonnée entre opérateurs, et le deuxième point étant de faciliter la relation entre les opérateurs et ainsi d'établir des partenariats avec les professionnels de terrain.

Pendant deux jours, les participants plancheront et proposeront leurs projets pour imaginer la prévention de la perte d'autonomie des seniors de demain.

Les 21 et 22 juin, La Seine Musicale sera à eux. Ils viendront d'univers différents, les métiers de l'action sociale, les Clic, coordination gérontologique, associations, start-up, entreprises, mutuelles. Ils s'associeront avec d'autres participants pour développer et présenter le résultat de leurs travaux lors d'un pitch devant un jury de personnes issues de la collectivité, des organismes d'État, ARS, CNAV, CPAM. Ce projet est soutenu et cofinancé par la CNSA. Le jury remettra des prix mais aussi cinq lauréats seront sélectionnés, ils bénéficieront d'un accompagnement humain, technique et financier selon un programme d'accélération de l'innovation pour leur permettre de déployer leur projet sur le territoire.

**Quelle est la part des personnes âgées dans la population des Hauts-de-Seine ?
Y a-t-il des besoins spécifiques au territoire des Hauts-de-Seine ?**

Les 60 ans et plus représentent 19,1 % de la population des Hauts-de-Seine, une part supérieure à la moyenne régionale (18,8 %) mais nettement inférieure à la moyenne nationale (24,2 %). Les 60-74 ans représentent 11,8 % de la population des Hauts-de-Seine, les 75-84 ans 4,9 % et les 85 ans et plus 2,5 %. Alors que la part des 60-74 ans dans la population totale est inférieure dans les Hauts-de-Seine à celle observée en Île-de-France, les parts des 75-84 ans et de 85 ans et plus sont supérieures.

322 M€ sont consacrés cette année au soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Quelles sont les principales actions du Département dans ce domaine ?

Le Département consacre 130 millions d'euros au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par le financement via les prestations dédiées (APA et PCH) d'aides à domicile, par les aides à la mobilité (PAM et Améthyste) ainsi que par la prévention de la perte d'autonomie via la conférence des financeurs. 190 millions d'euros sont consacrés à la prise en charge en établissement.

Combien y a-t-il d'Ehpad dans les Hauts-de-Seine ? Comment le Département peut-il contribuer à une meilleure prise en charge sur son territoire ?

Il y a 106 Ehpad pour 10 112 places fin 2017. Le Département contribue à une meilleure prise en charge en fixant des objectifs aux établissements ; dans le cadre de la Loi ASV, le Département négocie des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens dans lesquels l'effort fait sur les moyens donnés aux établissements (objectif annuel d'augmentation de 0,5 % cette année hors mesures nouvelles) se traduit par des engagements en termes de qualité de prise en charge, d'ouverture des établissements sur l'extérieur, et ce pour cinq ans. Le Département autorise aussi les plans d'investissement des établissements sous habilitation. Enfin, le Département favorise les innovations : il est le premier Département d'Île-de-France à avoir lancé en lien avec l'ARS une expérimentation d'Ehpad à domicile, un dispositif innovant qui permet de bénéficier à domicile des services d'un Ehpad (aménagement domotique, suivi médical, interventions de nuit en cas d'alerte).

Suivre tous les projets sur hackathon.hauts-de-seine.fr



Armelle Tilly
Conseillère départementale
déléguée aux personnes âgées

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr

COMMISSION PERMANENTE 14.05.17

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRACTUALISATION

18.122 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de sept subventions.

18.123 Aides départementales à l'amélioration de l'habitat privé.

18.126 Attribution d'une subvention pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées. Bois-Colombes - Levallois - Nanterre - Rueil-Malmaison.

18.121 Commune de Fontenay-aux-Roses - Approbation d'un avenant n°1 au contrat de développement Département-Ville de Fontenay-aux-Roses 2016-2018

18.124 Commune de Garches - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2018-2020 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

18.125 Commune de Montrouge - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2018-2020 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement - Approbation de la convention de déclassement et de transfert de propriété des RD 63A et RD 63.

COMMANDE PUBLIQUE

18.129 Information sur les marchés et avenants conclus aux mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2017.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

18.118 Aides départementales à l'investissement pour les équipements d'enseignement.

18.91 Attribution de logements dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

18.92 Aide départementale à l'accès numérique et à l'équipement informatique des collèges privés sous contrat d'association avec l'État.

18.99 Dotations complémentaires aux dotations de fonctionnement versées aux collèges publics pour 2018.

18.104 Pass+ Hauts-de-Seine 2018-2019 : approbation d'affiliation des organismes sportifs et culturels et modification du règlement.

18.110 Restauration scolaire : adoption du nouveau règlement départemental de la restauration scolaire.

18.132 Convention dispositif médiation éducative.

18.98 Autorisation de signer le protocole transac-

tionnel pour mettre fin au litige entre le Département des Hauts-de-Seine et la société Mas Renting.

CULTURE

18.108 Direction des Archives départementales : numérisation et réutilisation des archives communales.

18.109 Attribution de subventions de fonctionnement et prorogation de validité d'une subvention d'investissement.

18.119 Contrat avec l'Établissement Public Territorial / Vallée Sud - Grand Paris pour la participation des conservatoires dans le cadre de la Fête de la Musique.

FINANCES

18.131 Contribution du Département à l'établissement public Paris La Défense.

EAU ET ASSAINISSEMENT

18.111 Convention de financement travaux spécifiques de renforcement du collecteur d'assainissement (surverse Vigouroux entre les regards n° 41074 (R2) et n° 60203 (R4)+45m) du Département dans le cadre de la construction par la Société du Grand Paris de la gare située sur le territoire de la commune de Clamart.

TRANSPORTS

18.127 Prolongement du tramway T2 de La Défense à Bezons - Convention d'occupation du domaine public de maintenance et d'entretien.

18.93 Protocole transactionnel entre le Département des Hauts-de-Seine et KFC France fixant les modalités d'indemnisation conformément à l'avis de la commission d'indemnisation amiable du projet de tramway T6.

18.95 Tramway T1 - Autorisation pour dépôt d'autorisations administratives de travaux pour un bien situé 2 boulevard d'Achères et 143 boulevard de Valmy à Colombes.

18.113 Tramway T1 - Indemnisation d'un commerce et de deux lots de copropriété situés aux 58 et 32 avenue de Stalingrad à Colombes.

18.114 Tramway T10 - Acquisition et cession d'emprises situées sur le territoire de la commune de Châtenay-Malabry.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

18.94 Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et Paris La Défense pour la réalisation des travaux de déviation du trafic routier du boulevard Circulaire (RD 993) sur la branche Nord dans le secteur Michelet.

18.96 Convention de partenariat Véloscénie 2018.

18.97 Suppression partielle d'emplacements réservés de voirie à Courbevoie (RD 908).

18.115 Aménagement de la RD 7 à Suresnes et à Saint-Cloud - Approbation du bilan de la concertation préalable.

18.116 Requalification du boulevard de La Défense (RD 914) à Nanterre, Courbevoie et Puteaux. Convention de partenariat entre maîtres d'ouvrage relative aux modalités de pilotage du projet.

PERSONNEL

18.101 Élections professionnelles, modalités de vote, recours au vote électronique et vote par correspondance pour l'élection des représentants du personnel appelés à siéger au sein des instances de concertation.

18.105 Mise en place des commissions consultatives paritaires.

AFFAIRES SOCIALES

18.100 Approbation d'une Charte qualité pour l'accueil en maisons d'assistants maternels.

18.107 Conférence des financeurs - Adoption du forfait autonomie - Actions nouvelles pour l'année 2018.

PERSONNES ÂGÉES

18.106 Politique de soutien en faveur des personnes âgées - Financement des centres locaux d'information et des coordinations gérontologiques - Année 2018.

PERSONNES HANDICAPÉES

18.120 Convention entre la CNSA et le Département au titre de la section IV du budget de la CNSA pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

18.128 Participation au fonds départemental de compensation de la MDPH - Année 2018.

PATRIMOINE ET IMMOBILIER

18.103 Cession à la ville de Colombes d'une parcelle située au 21 avenue de Stalingrad à Colombes.

18.112 Déclassement et vente aux enchères d'une parcelle bâtie située 25 rue Léon-Blum à Bagneux.

18.117 Autorisation de procéder à la mise en réforme de véhicules départementaux.

18.130 Approbation du contrat de participation à la publication d'un ouvrage sur le japonisme architectural.

18.102 SIMI 2018 : convention constitutive d'un groupement de commande pour la participation du Département au salon de l'immobilier d'entreprise.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr/rapports

Les principaux travaux

de juin sur la voirie et dans les parcs départementaux

Antony - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson et Clamart

RD 2 - RD 986 : avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony, avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis-Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry, avenue Paul-Langevin (RD 2) au Plessis-Robinson et avenue Claude-Trébignaud, rue du Président-Roosevelt (RD 2) et place du Garde à Clamart. Adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Asnières-sur-Seine

> RD 986 : avenue de la Redoute entre les carrefours des Quatre-Routes et la station Asnières-Gennevilliers - Les Courtilles. Travaux d'aménagement du T1. Les travaux de la RATP et du Département ont démarré à l'été 2017 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

> RD 909 - RD 15 : réhabilitation de la place des Bourguignons. Création d'une placette piétonne au droit du groupe scolaire Michelet et réfection des trottoirs, création d'une traversée piétonne sécurisée. Mise aux normes PMR des traversées existantes, des arrêts bus et suppression de la voie bus. Modification des îlots centraux. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de sept mois.

Asnières-sur-Seine - Bois-Colombes

RD 11 - RD 13 : place Gabriel-Péri entre la rue Paul-Déroulède et la rue Henri-Barbusse. Réaménagement de la place piétonne au droit de la gare SNCF. Réfection des trottoirs et de la voirie. Mise aux normes PMR. Reprise de l'éclairage public et de la SLT. Les travaux ont débuté en février pour une durée prévisionnelle de dix mois.

Bourg-la-Reine

> RD 920 : avenue du Général-Leclerc, entre la rue de la Bièvre et la place de la Résistance. Requalification de la voie en boulevard urbain, création de contre-allées et d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Début des travaux en août 2017 pour une durée prévisionnelle de douze mois.

> RD 920 : boulevard du Maréchal-Joffre. Réhabilitation du réseau d'assainissement non visitable départemental. Les travaux ont débuté en octobre 2017 et se poursuivront jusqu'en septembre.

Châtenay-Malabry

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris/Normandie. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

> RD 986 : avenue de la Division Leclerc / angle rue Fayot. Métrologie du réseau avec la création d'un point de mesures et d'un poste satellite (armoire située rue Fayot). De juin à octobre.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 : rue du Général-Eisenhower. Aménagement de l'échangeur Est avec la création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de la Boursidière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Galilée. Début des travaux en janvier 2017 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Clamart

RD 906 : avenue du Général-de-Gaulle et carrefour du Petit-Clamart. Réaménagement de la voie, création d'aménagements cyclables, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en avril sur le carrefour du Petit-Clamart, fin des travaux prévue en 2020 sur l'avenue du Général-de-Gaulle.

Clichy-Levallois

RD 1 : quai de Clichy et quai Charles-Pasqua. Aménagement en boulevard urbain. Les travaux ont débuté en avril pour une durée prévisionnelle de trente-six mois.

Colombes

De l'avenue de l'Agent-Sarre et de la rue des Sazières à l'avenue d'Argenteuil. Rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental. Les travaux se termineront en juillet.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 : boulevard des Frères-Voisin et rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin, création de deux déversoirs d'orage et réfection du terrain de football. Les travaux se termineront en août.

> RD72 : de la rue de l'Égalité et de la rue Tolstoï à la rue Rabelais. Réhabilitation du réseau d'assainissement non visitable départemental. Les travaux se termineront en septembre.



Renouvellement du mail de la Plaine de Châtenay au parc de Sceaux.

Aménager les quais de la RD 1



Aménagements carrefour/rond-point et passage souterrain à Clichy-la-Garenne.

Vue de la RD 1 sur le quai Charles-Pasqua, côté Levallois.

Le Département s'est engagé à homogénéiser l'ensemble de la RD 1. Les travaux ont débuté en avril sur le tronçon Clichy-la-Garenne/Levallois. Côté Boulogne, une réunion publique se tient le 19 juin.

Dans cette perspective, le projet global consiste à aménager les quais sur 1,2 km de la rue Jules-Guesde à la rue Médéric, sur les communes de Levallois et Clichy-la-Garenne, et à repenser la voirie et les berges sur 1,3 km du quai Georges-Gorse au quai de Stalingrad entre le pont Renault et le pont de Billancourt sur la commune de Boulogne. Les travaux sur les quais de Clichy et Charles-Pasqua, côté Clichy-la-Garenne/Levallois ont débuté en avril.

Concernant Boulogne-Billancourt, le Département présente le projet aux riverains en organisant une réunion publique le 19 juin à l'hôtel de ville ainsi qu'une concertation préalable jusqu'au 29 juin.

Côté Clichy-la-Garenne/Levallois

Ce tronçon de 1,2 km permettra d'améliorer les conditions de déplacement et la qualité de vie des riverains. Les travaux sont réalisés en deux phases, la première ayant débuté fin avril par les travaux de voirie de la rue Jules-Guesde à Levallois à la rue Paul-Dupont à Clichy. La deuxième phase est prévue en 2022. Objectifs : création d'un boulevard urbain, ouverture d'une nouvelle promenade piétonne sur les berges, construction d'un passage souterrain sous le pont d'Asnières, recomposition d'un paysage végétal. Pendant les travaux la circulation est réduite à une file dans chaque sens. Le Département est maître

d'ouvrage de l'aménagement des quais. Le financement du projet est assuré à hauteur de 16 M€. La Région Île-de-France, elle, finance 11,4 M€ représentant 50 % du montant des travaux d'aménagement dans le cadre du plan anti-bouchons.

Côté Boulogne-Billancourt

Le projet d'aménagement des quai Georges-Gorse et Stalingrad est né d'un double constat : des berges peu praticables et peu agréables et une circulation dédiée au trafic routier exclusivement. Le Département souhaite repenser sur 1,3 km trois sections entre le pont Renault et le pont Daydé (promenade basse), entre le pont Daydé et l'avenue Pierre-Lefaucheux, côté Seine (promenade haute), entre l'avenue Pierre-Lefaucheux, côté Seine et le pont de Billancourt (prolongation de la piste cyclable). Le projet prévoit un aménagement de la voie à deux files de circulation par sens, des espaces dédiés aux cyclistes et aux piétons, une sécurité renforcée ou encore une continuité paysagère. Aussi, Le Département et la ville de Boulogne-Billancourt organisent jusqu'au 29 juin une concertation préalable en amont du projet d'aménagement afin de présenter les grandes orientations et d'échanger avec le public. Une réunion publique se tient le 19 juin à 19 h en mairie.



Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Recrutement

Chef de service achats collèges et sport

Sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint, vous managez le service, assurez son pilotage et le suivi de ses marchés, en particulier du respect des plannings. Vous définissez les plans d'action achat du service et êtes l'interlocuteur privilégié des directions clientes dès la primo-expression de leurs besoins. Votre équipe se compose d'un adjoint et de neuf acheteurs publics, essentiellement juristes.

Profil : vous avez une parfaite connaissance des enjeux juridiques, financiers et économiques liés à la commande publique. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et rédactionnelles, votre sens de l'organisation, du management ainsi que pour votre capacité d'adaptation. Vous avez une forte inclination à l'innovation et à la réflexion.

Poste basé à Nanterre - HD-ARENA

Acheteurs publics pour les trois services achats

Sur le périmètre de l'un des trois services achats, en lien avec les services prescripteurs, vous participez à la définition préalable des besoins, à l'élaboration d'un plan d'achat et au choix des procédures à mettre en œuvre pour l'optimisation économique et la sécurité juridique des contrats. Vous assurez la rédaction des pièces administratives des dossiers de consultation et pilotez les procédures de passation. Vous participez aux reporting achat et aux bilans d'évaluation de l'exécution des contrats.

Profil : d'un niveau Master II en droit de la commande publique ou en droit public de l'économie. Vous disposez de connaissances ou d'un niveau de pratique des méthodes et techniques d'achat ou de négociations. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et rédactionnelles, votre sens de l'organisation et avez une forte inclination à la réflexion.

Poste basé à Nanterre - HD-ARENA

Un chargé d'études de gestion patrimoniale

Au sein du pôle Cadre de vie et aménagement urbain, placé sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité Ressources et réhabilitation des réseaux, vous êtes en charge des études de gestion patrimoniale et participez à l'élaboration de la programmation pluriannuelle des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la base d'études diagnostic, d'inspections visuelles et de données environnementales.

À ce titre, vos activités principales sont :

Gestion patrimoniale des ouvrages

- > Participer à l'élaboration du programme pluriannuel de réhabilitation du réseau d'assainissement ;
- > Assurer le suivi d'intervention *in situ* (diagnostics, topographie, géotechnique...) pour les études de faisabilité pour les réhabilitations ;
- > Émettre des avis techniques sur les dossiers études ou travaux du délégataire de service public.

Études opérationnelles

- > Piloter les études préalables (données d'entrée, levés topo) ;
- > Analyser les études diagnostic ;
- > Réaliser des études de faisabilité pour la réhabilitation du réseau ou des ouvrages visant l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement.

Profil : ingénieur, vous disposez de bonnes connaissances des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement et en matière de génie civil, équipements d'assainissement et de métrologie. Vous maîtrisez le pack Office, Project, l'outil DAO et particulièrement Autocad. Doté(e) de qualités rédactionnelles, de négociation et de conviction, vous avez l'esprit de synthèse et d'équipe et savez gérer et faire aboutir une étude.

Réf : NG.18.02 - Poste basé à Nanterre

Un chef du service coordination des actions dans les collèges

Au sein du pôle Éducation, sports et construction, la direction de l'Éducation, de la Citoyenneté et des Collèges est en charge du fonctionnement des collèges, des actions et de la prévention éducative. Au titre des compétences obligatoires du Département, le service Coordination des actions dans les collèges est en charge de la fonction ressources humaines et de l'encadrement hiérarchique des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE), et organise la coordination et la cohérence des interventions départementales dans les collèges.

En charge de la coordination et de la cohérence des interventions départementales dans les collèges, vous animez une équipe de douze cadres A et pilotez l'activité du service (fixation des objectifs des agents, accompagnement du développement des compétences, évaluation des résultats).

Responsable hiérarchique des agents techniques des collèges, vous procédez à la répartition des emplois d'ATTEE dans chaque collège, participez au recrutement et organisez la formation des agents. Vous développez, en lien avec les services supports du pôle Éducation, Sports et Construction et du pôle

Ressources humaines et financières, les outils permettant de mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) des ATTEE. Membre de l'équipe de direction, vous contribuez aux projets transverses de la DECC et du pôle.

Profil : vous avez une bonne connaissance du système éducatif, de l'organisation des collectivités territoriales, du fonctionnement et de l'organisation des EPLE, des politiques de l'éducation, des institutions et des partenaires. Vous maîtrisez les procédures administratives, juridiques et RH et avez une expérience réussie en management et en gestion de projets. Vous savez travailler en transversalité avec différents types de partenaires (interne, institutionnel, communauté éducative). Reconnu(e) pour votre sens de l'organisation et vos qualités relationnelles (élus, partenaires, collaborateurs et collègues), vous êtes adaptable et avez le goût du travail en équipe et de la concertation.

Réf : CB.17.618 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Département - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences

57 rue des Longues-Raies - 92000 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr



Seun Kuti & Egypt 80' en concert à La Défense Jazz Festival le 24 juin 2017.

Une semaine de jazz à La Défense

Du 25 juin au 1^{er} juillet, le Département organise la 41^e édition de La Défense Jazz Festival, événement entièrement gratuit et en plein air.

C'est au cœur du quartier d'affaires, sur l'esplanade, que la saison d'été des festivals de jazz est lancée. L'événement propose une programmation ouverte à tous les styles musicaux : soul, funk, blues, musiques du monde, électro ou encore hip hop. Tous les midis du 25 au 29 juin se succèdent des artistes d'horizons musicaux différents. Le festival est de nouveau au rendez-vous pour les concerts *afterworks* à partir de 18 h. Les 27 et 28 juin sont consacrés au 41^e concours national de jazz qui soutient le développement de carrière d'un groupe et d'un instrumentiste.

Du 30 juin au 1^{er} juillet, La Défense Jazz Festival ponctue la semaine avec deux soirées mettant en avant des artistes de renom de la scène internationale.

En semaine

Le festival accueille le midi Omri Mor Trio et André Manoukian Quartet (lundi 25 juin), Thomas de Pourquery et Monolithes (mardi 26 juin), Tank & The Bangas et Sarah McCoy (mercredi 27 juin), Ill Considered et Ruby Rushton (jeudi 28 juin), Otis Stacks et Osaka Monorail (vendredi 29 juin). Et en *afterworks* à partir de 18 h Céline Bonacina Trio et le Megapulse Orchestra (lundi 25 juin), Anne Pacey (mardi 26 juin), les prestations des six groupes du concours national de jazz (les 27 et 28 juin), Meshell Ndegeocello (vendredi 29 juin).

Le week-end de clôture

Le festival a l'honneur d'accueillir en soirée des artistes d'exception avec Lee Fields & The Expressions et Al McKay's Earth Wind & Fire Experience (samedi 30 juin), Young Sun Nah et R+R = Now (Robert Glasper, Terrace Martin, Christian Scott, Taylor McFerrin, Derick Hodge, Justin Tyson) (dimanche 1^{er} juillet).

Le concours national de jazz

Il permet d'accompagner le développement de carrière des lauréats du « Prix de groupe » et du « Prix d'instrumentiste » en leur accordant un soutien financier : 5 000 € pour le Prix de groupe et 1 500 € pour le Prix d'instrumentiste. Les six groupes sélectionnés se produisent les 27 et 28 juin à partir de 18 h.

Programmation, groupes, adresse, toutes les informations sur : ladefensejazzfestival.hauts-de-seine.fr

La culture pour tous

Depuis le 1^{er} janvier et la création de Paris La Défense, la gestion, l'animation et l'aménagement du quartier d'affaires ont été regroupés. Le nouvel établissement public est également piloté par les collectivités locales.



Mihaileanu aux commandes de Carmen

Le Domaine départemental de Sceaux accueille la dix-huitième saison d'Opéra en Plein Air avec *Carmen* de Bizet mise en scène par Radu Mihaileanu les 15 et 16 juin.

Le Département donne le 15 juin, le coup d'envoi de la saison d'Opéra en Plein Air, une tournée itinérante dans sept sites historiques qui vise à faire découvrir l'art lyrique à des publics de tous horizons et de tous âges.

Après Arielle Dombasle, Patrick Poivre d'Arvor, Julie Depardieu et Jacques Attali, c'est au tour du cinéaste Radu Mihaileanu de réaliser la mise en scène. À ses côtés, Yannis Pouspourikas, chef d'orchestre résident à l'opéra d'Essen est à la direction musicale et Anne Gravoin au premier violon.

Les premières représentations ont lieu au Domaine départemental de Sceaux les 15 et 16 juin, puis la tournée se poursuit dans les plus beaux sites du patrimoine français : le château du Champ-de-Bataille (Eure) les 22 et 23 juin, le château de Vincennes les 29 et 30 juin, la Cité de Carcassonne le 3 juillet, le château de Saint-Germain-en-Laye, pour la première fois cette année les 6 et 7 juillet, le château d'Haroué (Meurthe-et-Moselle) les 31 août et 1^{er} septembre et enfin dans la cour d'honneur des Invalides du 5 au 8 septembre.

Plus qu'une simple carte

À la rentrée, la carte Pass+ sera obligatoire pour accéder à la restauration scolaire. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} juin sur passplus.hauts-de-seine.fr

Le Pass+ est une carte à puce nominative et gratuite, valable pendant toute la durée du collège. Elle permet la pratique d'activités extrascolaires par une aide financière de 80 € pour les non-boursiers et de 100 € pour les boursiers. Grâce au Pass+, les élèves peuvent également bénéficier d'un service gratuit de soutien scolaire en ligne et de bons plans (invitations, réductions). L'inscription au Pass+ est obligatoire pour accéder au service de restauration, elle permet de bénéficier d'une facturation mensuelle au repas consommé.

La carte Pass+ est destinée aux 73 800 collégiens des Hauts-de-Seine, domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine, ainsi qu'aux jeunes de 12 à 16 ans accueillis dans des établissements spécialisés tels les instituts médico-éducatifs ou les instituts médico-professionnels. Elle sera distribuée aux élèves par le collège début septembre.

Plus d'informations sur passplus.hauts-de-seine.fr ou 09 69 32 60 92 (numéro non surtaxé).



e-brochure pédagogique 2018-2019

Actions éducatives, culturelles ou sportives, actions de sensibilisation à l'environnement ou à la sécurité routière, de nombreux dispositifs sont mis en place afin de satisfaire les différents besoins des collégiens.

Cette brochure à destination des enseignants et des acteurs éducatifs détaille les actions pédagogiques proposées aux collèges publics et privés sous contrat. En complément des cours enseignés, le conseil départemental propose aux élèves une palette d'ateliers, d'animations et de projets à mener qui mêlent pédagogie active et groupes restreints afin de les soutenir et de les accompagner dans leurs parcours et leur réussite scolaire.

La participation est volontaire et laissée à l'initiative du professeur ou de l'encadrant. En fonction du dispositif, ils ont la possibilité d'inscrire certains élèves ou de faire participer toute la classe. L'e-brochure est consultable sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Éducation et jeunesse.



Du horse-ball à Jaridy

Les 22, 23 et 24 juin, le monde de l'équitation se retrouve pour les finales des championnats de France de horse-ball.

Pour la onzième année consécutive, le Haras départemental de Jaridy à Marnes-la-Coquette se prépare à accueillir plus de six cents joueurs et leurs chevaux pour trois jours de compétition. Le horse-ball est un

sport collectif à poney/cheval qui met en présence deux équipes de six cavaliers, dont quatre sur le terrain et deux remplaçants.

Les joueurs doivent ramasser à terre, sans jamais descendre de poney/cheval, un ballon pourvu de six anses en cuir et, par un jeu de passes, d'attaques et de défenses, l'envoyer dans des buts fixés en hauteur aux extrémités du terrain.

Toutes les informations sur www.harasdejaridy.com

L'insertion : appel à candidatures

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le conseil départemental lance un appel à candidatures auprès des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour l'accès et le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

Chaque année près de mille bénéficiaires alto-séquanais accèdent ainsi à l'emploi au sein d'une SIAE. Le porteur de projet peut proposer une ou plusieurs actions sur un ou plusieurs dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE).

Ces projets pourraient concerner des secteurs d'activités dans lesquels les structures de l'IAE ont démontré leur savoir-faire : second œuvre du bâtiment, services aux entreprises (nettoyage, tri sélectif...), activités de traiteur, espaces verts, informatique, recyclage, ou services à la personne. Une attention particulière sera apportée aux chantiers d'insertion qualifiants. Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Économie et emploi.

Il devra être retourné par voie postale avant le 29 juin au Département des Hauts de Seine - Pôle Solidarités - Direction de l'Insertion, de l'Emploi et des Actions sociales - Service Insertion et Emploi - 92731 Nanterre Cedex.



Réinsertion d'un bénéficiaire du RSA à Ville-d'Avray.

7 092 000 €

ont été investis par le Département dans la construction du pôle social de Villeneuve-la-Garenne.

Inauguré le 7 juin, le bâtiment réunit des équipes de professionnels représentant tous les domaines d'intervention de l'action sociale et médico-sociale.

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Stéphanie Gutierrez Ortega, José Justo, AdobeStock, Studiography
www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009

Imprimé sur papier recyclé

Place de La Défense

Concerts gratuits

Ça se passe
à Paris
La Défense

La Défense

JAZZ
25 JUIN
1^{er} JUIL.
2018

festival



#LaDefenseJazz



ladedensejazzfestival.hauts-de-seine.fr



Documentaire Hauts-de-Seine / Pôle Communication / Mai 2018 • pp